

Catherine PEGON accueille les participants et remercie les personnes présentes. Elle présente, ensuite, le déroulé de ce Conseil syndical différent du format habituel qui a pour objectif de partager et discuter des éléments qui sont ressortis des 2 ateliers sur la stratégie économie circulaire du SIRTOM de la Vallée de la Grosne qui se sont tenus en décembre 2020 et mars 2021. Un 3^{ème} atelier sera organisé en juin 2021 et permettra de déterminer les axes stratégiques à mettre en œuvre d'ici 6 ans, de les prioriser et fixer les objectifs qui en découlent. Ce Conseil syndical est, donc, un point d'étape dans la construction de la feuille de route du SIRTOM pour le mandat.

Elle demande aux délégués de se répartir en 3 groupes et de s'avancer devant les 3 panneaux qui représentent les thèmes exposés lors de ces ateliers. Chaque groupe va écouter pendant 10 mn les personnes référentes présenter les éléments de chaque panneau et pourra poser les questions qu'il souhaite. Les thématiques proposées par ces panneaux sont :

- Evolutions et perspectives du domaine des déchets ;
- Au cœur de l'activité du SIRTOM de la Vallée de la Grosne ;
- En route vers les actions.

Dans un deuxième temps chacun pourra aller s'asseoir et écouter le témoignage des personnes qui ont suivi les 3 ateliers.

1) Stratégies 2020-2026 du SIRTOM :

Depuis 2009, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne s'est engagé dans la réduction de la production des déchets du territoire en contractualisant avec l'ADEME sur la prévention de la production de déchets (Programme Local de Prévention (PLP) / 2009-2015), l'appel à projet national Zéro Déchet Zéro Gaspillage (ZDZG / 2015-2018) et l'économie circulaire (Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC) / 2019-2021).

Cette dernière notion de l'économie circulaire est difficile à définir en théorie mais relativement simple à concevoir par l'intermédiaire d'actions concrètes. C'est pour cette raison que des ateliers d'information et de réflexion sur les stratégies à développer par le SIRTOM ont été proposés en décembre 2020 et mars 2021.

Ce Conseil syndical doit permettre de partager et discuter des éléments qui sont ressortis dans ces ateliers.

Les témoignages de différents élus qui ont participé à ces ateliers sont présentés ainsi que leurs réflexions sur l'organisation du service de gestion des déchets et sur les actions d'économie circulaire qui sont menées.

Les différents témoignages ont été filmés et sont visibles sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/channel/UC7jyjsYEITspTvt2yPr4oPg>

Dominique FIRINGA, intervenante du bureau d'étude DECODEX qui accompagne le SIRTOM dans cette démarche, engage un dialogue avec M. BLANCHARD pour échanger sur les services et missions du SIRTOM.

Suite à cette interview, Mme PEGON laisse la parole à la salle pour interventions et/ou questions.

Thierry DEMAIZIERE indique que dans le cadre d'un travail mené par la Communauté de communes du Clunisois, une stagiaire a fait une enquête qui fait ressortir qu'il y a une forte demande pour que le SIRTOM intervienne dans les écoles.

Catherine PEGON précise que les services du SIRTOM proposent annuellement un catalogue d'interventions scolaires sur différents thèmes qui est envoyé aux mairies, aux écoles et établissements scolaires. Ces établissements peuvent prendre rendez-vous auprès du SIRTOM pour définir des interventions sur un thème choisi. Ces derniers mois, la COVID a empêché le développement de ces actions.

Thierry DEMAIZIERE dit que les découpages scolaires qui sont différents du territoire du SIRTOM font que certains jeunes fréquentent le collège de ST GENGOUX LE NATIONAL et qu'ils ne bénéficient, donc, pas de ce service.

Bertrand DEVILLARD répond qu'effectivement les agents du SIRTOM interviennent sur le territoire du SIRTOM. Pour les établissements situés sur les territoires périphériques, il faut qu'ils se renseignent sur les interventions proposées par les collectivités locales.

Catherine PEGON souhaite que la communication soit encore élargie et qu'il y ait des réunions publiques dans les mairies, les communes, ...

Mme GIBBE pense, également, qu'il serait intéressant de former les élus, les employés communaux (cantonnier, secrétaire de mairie, agents des SIVOS, etc...) car on se rend compte que tout le monde ne sait pas ; pour exemple : récemment au sein de son conseil municipal il a été dit qu'il fallait mettre les cartons bruns dans la colonne papier.

Catherine PEGON répond qu'effectivement il peut être intéressant de former les employés communaux à ces nouveaux concepts.

Le même exercice de dialogue entre Mme FIRINGA et M. MATHONNIERE se déroule concernant les éléments financiers du service.

Suite à cette interview, Mme PEGON laisse la parole à la salle pour interventions et/ou questions.

Eric MARTIN intervient pour dire que sur le volet financier les charges sont votées au plus juste, les ressources ne sont pas extensibles et les coûts de traitement sont de plus en plus élevés. Il est important, déjà, de travailler sur les biodéchets qui vont avoir un impact sur le budget fonctionnement ; les élus ont commencé à se pencher sur ce sujet. Thierry DEMAIZIERE explique que la RI était une solution pour que les personnes fassent attention à ce qu'elles mettaient dans leur bac. La Communauté de communes du Clunisois a mis en place la RSI sur les plus gros producteurs (professionnels) et en allant vers eux pour leur expliquer qu'il fallait faire différemment pour moins payer, cela a permis de changer leur comportement.

Mme RAVIER demande comment on a pu identifier et quantifier le volume de ces biodéchets ?

Catherine PEGON répond qu'une à deux fois par an, il est prélevé une quantité de déchets issus de la collecte des ordures ménagères, et que sur ce prélèvement les différentes familles de déchets sont triées et pesées : ce qui s'appelle une caractérisation. Le constat est qu'en moyenne 28 % à 30 % des ordures ménagères résiduelles sont composées de biodéchets.

Bertrand DEVILLARD indique que cela représente 50 à 55 kg/habitant/an malgré le développement du compostage. Aline VUE informe que l'objectif à 2 ans est d'amplifier les actions. Dans un premier temps, il faut lancer une étude pour avoir les modalités des différents scénarii et définir la stratégie à adopter. Cela devrait permettre de définir si cela passe par le développement du compostage, la collecte...

La situation sur les actions d'économie circulaire portée par le SIRTOM est le thème de la discussion entre Mme FIRINGA et Mme GILLERON.

Suite à cette interview, Mme PEGON laisse la parole à la salle pour interventions et/ou questions.

M. LEONARD explique qu'il a trouvé un ferrailleur qui vient éliminer les épaves abandonnées sur le territoire, dès lors que les clefs et carte grise sont à disposition.

Catherine PEGON informe que sont réalisées des opérations de broyages de produits végétaux sur les déchetteries de TRAMBLY et CLUNY pour faire de la sous couche de litière animale qui est, ensuite, proposée aux agriculteurs avec qui une convention est signée : c'est une action simple qui met à disposition une ressource (broyat de produits végétaux) en remplacement de la paille (produit primaire). De plus, cette action met en place une boucle d'économie circulaire : au lieu de composter directement les produits végétaux arrivant en déchèterie, ils sont broyés pour être réutilisés en remplacement de matière première et ils sont, ensuite, compostés.

M. EBERHART pense que ce qui est important c'est de pouvoir connaître ce qui se fait : échanger sur les actions qui se font sur les communes proches afin de donner envie et de voir que cela fonctionne sur un territoire similaire.

Perrine DELSALLE indique que le site internet du SIRTOM est régulièrement agrémenté des exemples de ce qui se fait sur le territoire et rappelle que des « news letters » reprenant des informations courtes et simples sont envoyées par mail à tous les contacts inscrits.

Catherine PEGON pense, également, qu'il faut que les communes échangent plus entre elles sur ce qu'elles font et sur ce qui fonctionne.

Mme GILLERON propose de créer un espace forum sur le site du SIRTOM.

Bertrand DEVILLARD dit que pour l'instant cela se fait uniquement sur la thématique du compostage et que cela pourrait être étendu à d'autres thématiques. Toutefois, ce forum est peu utilisé : il faut certainement communiquer dessus.

M. MAYA propose de s'abonner au média : Panneau Pocket pour 120 €/an, qui permet de diffuser des informations courtes et précises aux usagers inscrits.

Catherine PEGON précise que ça doit être complémentaire, il ne faut pas que l'on soit envahi d'informations. On doit se poser la question si chacun va chercher l'information ou bien si on attend qu'on nous la donne : la communication c'est important. Il faut, peut-être, développer les réunions publiques en se déplaçant dans les communes.

Mme PAMART pense que les personnes qui vont chercher l'information sont les personnes qui sont convaincues, les autres ne le font pas. Il serait intéressant, aussi, de proposer des visites des centres de tri, peut-être qu'en voyant ce que cela représente les personnes prendraient conscience.

M. BLANCHARD estime que cela peut être intéressant. Il est important de bénéficier des expériences de chacun pour en tirer profit.

Catherine PEGON rappelle qu'il faut informer régulièrement. Il faut une implication plus importante à l'intérieur des communes, voire en mettant des commissions en place.

M. MAYA souhaiterait qu'en 2022, 2 parutions de l'ECO SIRTOM soit éditées sur l'année en mettant l'accent sur les biodéchets et les extensions des consignes de tri.

Thierry DEMAIZIERE explique qu'il a pu voir en Aveyron dans une commune similaire à la sienne, que devant chaque porte, il y avait un bio-seau pour recevoir les biodéchets que l'employé communal collectait régulièrement pour emporter dans des placettes de compostage, pourquoi ne pourrions-nous pas envisager ça ? Il dit que dans sa commune de ST CLEMENT SUR GUYE 4 à 5 foyers, sur les 25 environ que compte le centre bourg, utilisent le service de la placette de compostage collective.

Mme LE HY dit que pour résumer, il est important de savoir comment les personnes fonctionnent et pourquoi, parfois, elles mettent ce qu'il ne faut pas dans la poubelle : est-ce faute de ne pas savoir ? Elle pense qu'il est intéressant de visiter les sites de traitement pour se rendre compte.

Une vidéo de l'ADEME est diffusée et commentée par Aline VUE qui conclut cette réunion.

Les résultats de ces échanges seront la base de travail de l'atelier 3, qui a pour objectif de réaliser un plan d'actions du SIRTOM, sur le mandat 2020-2026.

Les panneaux présentés ainsi que le compte-rendu des 2 ateliers sur la stratégie économie circulaire du SIRTOM de la Vallée de la Grosne sont présentés ci-dessous.

2) Questions diverses :

Catherine PEGON présente 2 éléments :

- Du fait de l'indisponibilité des salles sur Cluny, le prochain Conseil syndical, qui se tiendra le mardi 22/06/2021, peut soit être délocalisé dans une autre commune (Pierreclos serait d'accord pour accueillir) ou se tenir, comme ce soir, de nouveau dans les garages du SIRTOM. Le Conseil syndical, après vote, décide de se réunir pour sa prochaine réunion dans les locaux du SIRTOM.
- Les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques sur le bâtiment technique du SIRTOM sont en cours et devraient être terminés d'ici le 20 mai. Avant que cette installation soit opérationnelle, il faut qu'ENEDIS fasse les travaux de raccordement du réseau électrique public. Ces travaux devraient intervenir en juin ou juillet.

Catherine PEGON remercie tous les techniciens du SIRTOM de leur présence ainsi que les personnes de l'assemblée.

La séance est levée à 21 h.

ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES DU DOMAINE DES DÉCHETS

• UN SYNDICAT À L'ÉCOUTE DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES •



De l'eau est passée sous les ponts depuis l'obligation de balayer devant sa porte (1563), à l'instauration d'un récipient en métal par M. Poubelle (1884), jusqu'au principe du « Zéro Déchet ». Les objets, même très usés ou cassés, ont une grande valeur : celle de leur matière.

Ainsi, régulièrement des lois de plus en plus exigeantes engagent les entreprises et les citoyens à changer. Elles participent à transformer nos habitudes et nos manières de se loger, de se nourrir, de se déplacer, de consommer, de produire et de travailler... Relever ces défis, et spécialement ceux liés aux déchets, est un axe majeur pour préparer l'avenir dans chaque territoire.

Une société en mouvement



L'économie circulaire
Pour un avenir durable, repensons notre consommation et notre économie

L'Histoire de la gestion des déchets, seulement 50 ans



Zoom sur la hiérarchie des modes de traitement

L'article L. 541-1 II du code de l'environnement donne la priorité à la réduction des déchets avant tout autre traitement.



Grands objectifs de la loi anti-gaspillage pour l'économie circulaire de 2020

- Atteindre le zéro plastique jetable d'ici 2040
- Rendre le tri plus efficace grâce à un logo unique, des modalités de tri et une harmonisation de la couleur des poubelles
- Fin de l'élimination des invendus
- Augmenter les sanctions en cas de manquement à l'interdiction du gaspillage alimentaire
- Renforcement des droits de police « déchet »
- Favoriser la réparation et l'utilisation des pièces détachées

AU COEUR DE L'ACTIVITE

DU SIRTOM DE LA VALLÉE DE LA GROSNE



Créé en 1986, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagers de la Vallée de la Grosne s'est organisé au fil des années pour répondre aux besoins des communautés de communes et des habitants. Pour fonctionner, le syndicat de déchets se base sur une enveloppe budgétaire d'environ 3,5 millions d'euros pour pouvoir assurer les différents services qui le compose.

LE SIRTOM

L'organisation politique et territoriale

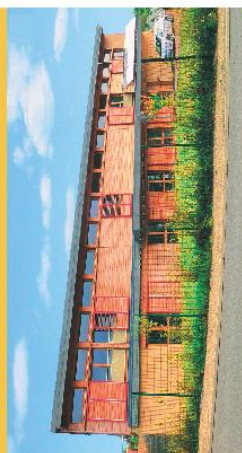
- 2 communautés de communes
- 58 communes
- 22 000 habitants
- Conseil syndical : 2 délégués titulaires + 1 délégué suppléant / communes = 116 + 58 délégués
- Un bureau de 15 délégués
- 1 président et 4 vice-présidents

L'organisation de la structure

- Service collecte et déchetterie : 17 agents
- Service transport et traitement : 3 agents
- Service logistique : 1 agent
- Service économie circulaire : 3 agents
- Service administratif : 2 agents
- 1 directeur

Moyens

- 5 camions bennes de collecte
- 3 camions de transport
- 6 véhicules légers (3 électriques)
- 1 tractopelle
- 5 déchetteries



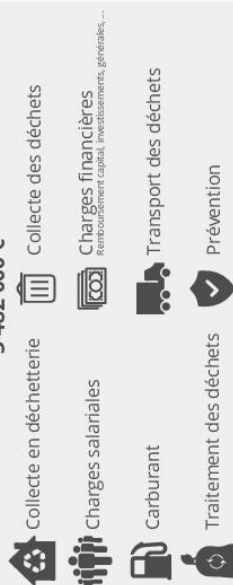
Les compétences et services

Construit autour d'un règlement de collecte

- Prévention et économie circulaire
- Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif en porte à porte et en point de regroupement
- Collecte des déchets spécifiques en déchetteries
- Transport et traitement des déchets

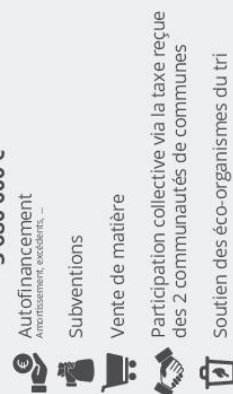
DEPENSES GLOBALES

Fonctionnement et investissement
3 482 000 €



RECETTES GLOBALES

Fonctionnement et investissement
3 680 000 €



Et chez les autres ?

FRANCE

518 kg/ an/ habitant



SIRTOM

de la Vallée de la Grosne

462 kg/ an/ habitant



SIVOM

du Louhannais

41 500 habitants, 47 communes
33 agents et 7 déchetteries

574 kg/ an/ habitant



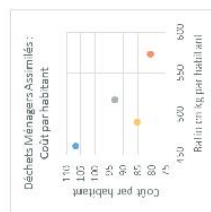
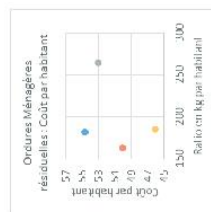
Communauté de communes du Grand Châlonais

40 100 habitants, 45 communes
26 agents et 5 déchetteries

491 kg/ an/ habitant



Coût par habitant ?



EN ROUTE VERS LES ACTIONS

ENSEMBLE, PROUVONS QU'UN TERRITOIRE RURAL PEUT AUSSI PARTICIPER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



DEFI POUR DEMAIN

- Changer les comportements de la population pour limiter les impacts environnementaux et la production de déchets
- Consommer et produire autrement en préservant les ressources
- Trouver des alternatives : réemployer, réutiliser, et recycler au maximum.

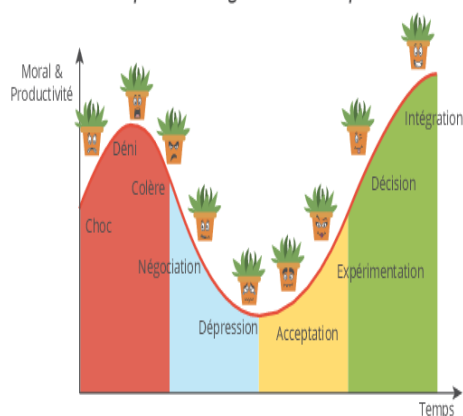
POUR QUI ?

- Collectivités
- Citoyens
- Associations
- Professionnels

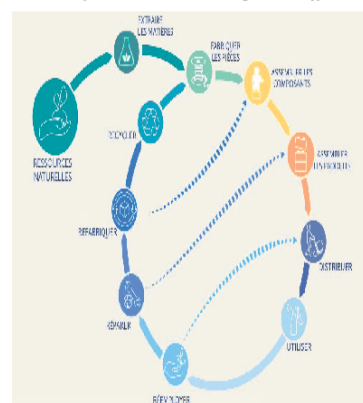
COMMENT ?

Pour initier ces changements de pratiques, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne a signé un contrat avec l'ADEME (l'Agence de la transition écologique) pour réaliser un programme d'actions, avec des objectifs chiffrés qui sont conformes aux objectifs nationaux.

Les étapes du changement de comportement



Vers une préservation et une gestion efficace des ressources



• Mieux produire

1- Accompagner des synergies inter-entreprises

« Les déchets des uns peuvent être utiles à d'autres. »

Echanger, partager, mutualiser et coopérer entre professionnels pour améliorer la compétitivité et la rentabilité des entreprises, et limiter les impacts environnementaux.

2- Développer la consigne de contenants

« Acheté, consommé, stocké, lavé, conditionné, et c'est reparti. »

Limiter la production d'emballage grâce au réemploi et à la réutilisation de contenant : c'est une mesure d'économie de ressources, d'économie d'énergie, qui génère des richesses économique et sociale sur le territoire.

3- Promouvoir l'économie sociale et solidaire

« Un pour tous, tous pour un. »

Mettre l'économie au service de l'Homme par la création d'emplois locaux et durables avec des activités de bon sens.

Exemples : broyage itinérant, lutte contre le gaspillage alimentaire, ressource, gobelets réutilisables,...

• Mieux consommer

1- Consommer localement et durablement

« Je mange, donc je suis. »

Faciliter les achats de produits locaux par les cantines du territoire grâce aux moyens et réseaux d'acteurs existants.

2- Encourager l'utilisation de textiles sanitaires lavables

« Santé, confort et environnement pour un juste équilibre. »

Accompagner progressivement l'utilisation de textiles sanitaires lavables dans les établissements de santé et d'accueil des enfants, en développant une solution de lavage locale.

3- Promouvoir la réparation

« Je répare et ça repart. »

Encourager la population à réparer plutôt que de jeter, en facilitant la réparation par soi-même ou en bénéficiant d'un service professionnel de proximité.

• Mieux gérer

1- Participer au déploiement du compostage collectif

« L'art d'imiter la nature. »

Développer les placettes de compostage collectives (au cœur de village, par quartier, par établissements,...) pour valoriser au plus proche les matières biodégradables.

2- Valoriser les végétaux en sous-couche de litière animale dans le domaine agricole

« Rendre à la terre ce qui lui appartient. »

Organiser la transformation des branchages en broyat pour être acheminés vers les structures agricoles : cette matière locale est une solution alternative au paillage des animaux, et permet de pallier aux épisodes de sécheresses.

3- Accompagner les marchés locaux vers une lutte contre le gaspillage

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. »

Identifier les opportunités de dons et de réemploi des invendus alimentaires pour les proposer aux marchés locaux et tendre vers zéro gaspillage.

Présents : 20 élus représentant 20 communes du syndicat (35% des communes membres) : Blanot, Bonnay, Bourgvilain, Buffières, Burzy, Château, Chevagny-sur-Guye, Cluny, Curtil-sous-Buffières, Dompierre-les-Ormes, Donzy-le-Pertuis, La Vineuse-sur-Frégande, Matour, Montmelard, Pressy-sous-Dondin, Saily, St Vincent-des-Prés, Ste Cécile, Taizé, Tramayes / 4 agents des communautés de communes / 5 agents du SIRTOM / 1 personne du bureau d'étude Décodex.

Stratégie économie circulaire du SIRTOM de la Vallée de la Grosne ; enjeux des 3 ateliers :

- Réaliser une évaluation collaborative des projets d'économie circulaire mis en place par le SIRTOM de la Vallée de la Grosne.
- Construire le plan d'actions de la période 2021 – 2026 en s'appuyant sur les actions menées depuis 2010.

Objectifs de l'atelier n°1 :

- Se rencontrer entre élus du syndicat,
- Découvrir l'organisation globale du SIRTOM et son équipe,
- Comprendre les grands enjeux liés aux déchets,
- Identifier les ressentis des élus sur la dynamique d'économie circulaire.



L'atelier s'est déroulé autour de 4 îlots thématiques :

- Évolutions et perspectives du domaine des déchets,
- Au cœur de l'activité du SIRTOM,
- En route vers les actions,
- Des enjeux mondiaux aux enjeux locaux de la transition écologique.

Dans un premier temps, les groupes de participants se sont répartis selon leurs préférences dans un îlot, et ont participé à une animation autour d'un plateau de jeu durant 45 minutes. Puis, chaque groupe a découvert les autres îlots à partir d'un poster expliqué par un binôme d'animateurs, qui a permis un temps d'échanges d'1h30 au total.

Vous retrouverez à la suite de ce compte rendu un détail des 4 animations et des retours qualitatifs des participants, ainsi que les 4 posters.

L'ensemble des supports utilisés dans cet atelier sont disponibles pour être empruntés et utilisés en réunion (municipale, communautaire, publique, commission,...). Un temps d'explication peut être prévu pour permettre aux élus qui le souhaitent de s'approprier ces outils.

A la fin de la matinée, les élus ont évalué par groupe de 3 la matinée de travail, en choisissant 2 mots sur leurs ressentis de l'atelier, ainsi que 2 mots sur ce qu'ils retiennent. Voici les retours :

Les ressentis de la matinée :



Les apprentissages de la matinée :



Prochaine étape :

Le deuxième atelier est déjà en cours de préparation !

Nous ne manquerons pas de vous informer de la date choisie.



Objectifs de l'atelier n°2 :

- Partager l'évaluation de la politique d'économie circulaire mise en place depuis 2015 au SIRTOM,
- Enrichir les premiers axes identifiés pour répondre aux enjeux territoriaux,
- Déterminer les 1^{ères} orientations de la stratégie économie circulaire du SIRTOM (pour la période 2021-2026).

STRATÉGIE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU SIRTOM

RÉSUMÉ DE L'ATELIER N°2

• Lundi 1^{er} mars 2021, au LAB71 à Dompierre-les-Ormes •

Enjeux de la démarche :

- Réaliser une évaluation collaborative des projets d'économie circulaire mis en place par le SIRTOM de la Vallée de la Grosne.
- Construire le plan d'actions de la période 2021 – 2026 en s'appuyant sur les actions menées depuis 2010.

Présents : 17 élus représentant 17 communes du syndicat (29 % des communes membres) : Blanot, Bonnay, Buffières, Burzy, Château, Cluny, Curtil-sous-Buffières, Dompierre-les-Ormes, Joncy, Montmelard, Pierreclos, Pressy-sous-Dondin, St Pierre-le-Vieux, St Vincent-des-Près, Ste Cécile, Salornay-sur-Guye, Tramayes / 4 agents des communautés de communes / 5 agents du SIRTOM / 1 personne du bureau d'étude Décodex.



Objectifs de l'atelier n°2 :

- S'interroger sur les axes stratégiques à mettre en œuvre d'ici 6 ans,
- Partager les perspectives,
- Identifier les objectifs.



1^{er} temps de l'atelier : *Echanger sur les missions du SIRTOM de la Vallée de la Grosne, les envies et les visions des participants*

Les participants se sont séparés en 4 groupes pour pouvoir partager leurs avis autour 4 thématiques :

1. La gouvernance du SIRTOM et la coopération territoriale,
2. Les services et missions du SIRTOM autour des déchets,
3. Le déploiement des actions d'économie circulaire auprès de tous,
4. Les outils financiers pour inciter au changement de comportement

Pour chaque thème, les élus et techniciens ont échangé librement sur les atouts et les faiblesses actuelles du SIRTOM, puis sur leurs souhaits à 6 ans. En répondant à la question « Qu'est-ce que je souhaite voir se mettre en place d'ici 6 ans ? ».

2^{ème} temps de l'atelier : *Découvrir les résultats de l'évaluation du SIRTOM réalisée fin 2020, et prioriser les objectifs du SIRTOM*

Le SIRTOM a présenté les résultats de son évaluation établie fin 2020 à l'aide d'un outil national de l'ADEME appelée « Référentiel Economie Circulaire ».

Cette évaluation est construite autour de 5 axes, qui correspondent aux thématiques du 1^{er} temps de l'atelier (l'axe 1 et 5 ont été regroupés) :

- Axe 1 : Stratégie globale de la politique économie circulaire et inscription dans le territoire
- Axe 2 : Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets
- Axe 3 : Déploiement des piliers de l'économie circulaire sur le territoire
- Axe 4 : Outils financiers du changement de comportement
- Axe 5 : Coopération et engagement des partenaires

Douze pistes d'actions issues des résultats ont ainsi été présentées. Chaque participant les a découvertes et priorisées : actions à mener d'ici 3 ans, d'ici 6 ans, ou ne semblant pas prioritaires pour le moment.



Dans ce compte-rendu, vous trouverez une synthèse des échanges sur les envies d'amélioration des missions du SIRTOM (temps n°1 de l'atelier), et la priorisation des pistes d'actions issues des résultats de l'évaluation (temps n°2 de l'atelier).



Prochaines étapes :

- Partager les résultats de cet atelier durant un conseil syndical spécifique « économie circulaire », à l'ensemble des délégués du SIRTOM.
- Valider la vision commune durant un conseil syndical.
- Déterminer le plan d'action du SIRTOM d'ici 2026, durant un 3^{ème} atelier.

